

Le vélo électrique: mais pourquoi on l'aime tant?

NATACHA DE SANTIGNAC

La Fée électricité n'a pas fini de nous émerveiller. Une de ses dernières étincelles: nous permettre de gravir des pentes sans arriver en sueur, ou encore de raccourcir considérablement nos temps de trajet! Vous le croisez, vous l'utilisez, il est partout. Allons à la découverte de cette nouvelle tendance, symbiose entre mobilité et plaisir: **le vélo électrique**.



Vous aimez pédaler, et une petite promenade, même de trente minutes, vous procurerait beaucoup de bien après votre journée harassante, n'est-ce pas? Pourtant, la visualisation, ne serait-ce que, de la montée de votre maison à la route, vous décourage. Voilà que vous renoncez, et cédez à l'appel du canapé. Dans notre belle région, les montées et les descentes sont légion, aussi la splendeur du panorama s'admire-t-elle en prenant de la hauteur; grâce au vélo électrique VTT, jetez le renoncement aux oubliettes, et envollez-vous, car ce sont d'abord les délices et les joies du vélo qui vous tendent les bras! Mathieu Polli et Martin Quarroz, co-directeurs de Fatal Bike, situé au cœur de Monthey, sont formels: «Le vélo

électrique, c'est le vélo plaisir». Depuis six ans, date de création de leur magasin, «les ventes de vélos électriques sont en progression constante, et atteignent aujourd'hui entre 35 et 40% du total», affirme Martin. C'est la version VTT qui tire son épingle du jeu: «dans la région, c'est normal, car le VTT peut aussi s'utiliser en ville, alors que l'inverse n'est pas possible», explique Mathieu.

Tranquille en ville?

Naturellement, il existe des profils d'acheteurs, ainsi le vélo électrique de ville attire principalement les personnes âgées, simplement parce que l'effort est moindre. Mais attention, l'engin est plus lourd, détail qu'il ne faut

Il n'a plus de voiture depuis 18 mois

«Lorsque j'ai décidé de vendre mon véhicule, pour acheter un vélo électrique, nombreux ont été les sceptiques. Mais j'ai gagné mon pari: aux heures de pointe, je bats tous les records, et arrive plus rapidement qu'en voiture!» **Julien Moret**

Moret, jeune homme de vingt-cinq ans, officiant dans la communication, au sein de l'agence Copilote, ne regrette pas son choix radical.

Se déconnecter, se ressourcer

«Le vélo électrique me permet d'être en contact avec l'environnement. J'aime ressentir le vent ou le froid en roulant. Dans notre région, avec ce mode de transport, on est immédiatement dans la nature. On croise des animaux, les paysages sont splendides. C'est une grande source de joie.»

Ainsi, chaque jour, Julien descend de Choëx à Monthey, pour se rendre à la Maison Blanche, l'espace de coworking où il est également responsable de l'accueil. Ce jeune homme ne possédait pas de vélo avant d'investir dans l'électrique. «Certains disent que l'utilisation de ce type de vélo s'apparente à de la triche. Pour ma part, seuls le plaisir et la liberté qu'elle engendre m'importent.» Prochain objectif, la cabane de la Tourche, avec son amie. «Jusqu'où irons-nous? On verra!»

Côté pratique, «l'entretien de base de la machine est le même que pour un vélo standard, mais il ne faut pas hésiter à bien s'équiper dès le départ. Je roulais très peu en voiture, et finalement pour un coût très élevé entre l'assurance, l'essence... J'ai amorti mon premier achat, une occasion, en six mois.» Pour vaincre le mauvais temps, la recette de Julien est simple: «un K-way et un pantalon de pluie, basta!» Voyager léger, une règle d'or en toute circonstance!

pas négliger lors de l'achat. Autre point important: l'ivresse de la vélocité peut parfois occasionner des dégâts. Marie, septante et un ans, croisée sur son destrier à Yvorne au milieu des vignes, raconte: «Au début, j'avais peur de la vitesse, puis petit à petit, j'ai commencé à m'y habituer. Un jour, j'ai perdu mes moyens, j'ai mal évalué la distance de freinage. Résultat: j'ai percuté un portail».

Il faut dire que les machines atteignent jusqu'à 25 km/h pour les véhicules sans contrainte, et 45 pour ceux devant être immatriculés, assurés, mais devant malgré tout emprunter les pistes cyclables! «Les piétons, mais également les conducteurs de voiture se laissent parfois surprendre par la vitesse d'arrivée des deux-roues électrifiés» enchaîne Martin. La vigilance reste donc de mise pour toute personne présente dans la rue ou sur les routes.

Prenons de l'altitude

Le VTT électrique a révolutionné le concept du vélo électrique. Ce dernier offrait une assistance, facilitait les



«Les ventes de vélos électriques atteignent aujourd'hui entre 35 et 40% du total»

déplacements, son compère, lui, permet aux amateurs d'aller plus loin, de pédaler plus. Mathieu constate que «le temps consacré à l'activité vélo a augmenté pour la majorité des usagers. C'est tellement facile qu'on ne se pose plus la question, on y va, même pour un laps de temps plus court, mais les sorties sont plus fréquentes. Cela fait du bien de déconnecter plus souvent».

Mais observer les sommets, ou admirer le paysage n'est pas de tout repos, surtout si la sortie se fait en famille. «Dans notre région, peu de sentiers sont dédiés à l'activité. Bien sûr, on peut emprunter les anciennes voies de 4x4, mais on ne sait pas toujours comment redescendre, et avec des enfants, on ne prend pas le risque. En France, notamment au domaine des Portes du Soleil, des aménagements ont été construits, et nombre de VTTistes s'y retrouvent pendant la belle saison, offrant aux stations un apport financier conséquent hors période de ski», continue Martin.

Pour développer l'activité qui leur tient à cœur, nos deux compères sont actuellement en train de créer une carte des points de recharge dans le Chablais, en collaboration avec des restaurateurs et des cafetiers. Ceci afin de créer une synergie entre les partenaires locaux et les utilisateurs. «Si on est certain qu'en arrivant dans tel ou tel lieu on pourra recharger, on n'hésite plus à s'y rendre», conclut Martin. Qui sait, peut-être la carte deviendra-t-elle une application? C'est une idée parmi d'autres. Martin et Mathieu ne sont pas en reste. Depuis l'année dernière, ils organisent de mars à octobre La Route du Vin. «Le principe est simple. On pédale pendant une heure, puis on déguste des vins en relation avec un thème. Cette année, par exemple, nous avons les vins de chasse en septembre, ou encore Syrah or Not Syrah pour le mois de juillet» indique Mathieu. Ça promet!

Côté budget

C'est la grande question, et immédiatement, on voit rouge. Eh oui, le petit moteur a un coût. En se promenant sur la toile, on trouve des éventails de prix en format grand écart: de quoi perdre son latin. Heureusement, chez Fatal bike, on connaît le sujet. *«Comme le produit est à la mode, tout le monde s'est mis à fabriquer du vélo électrique, pour le meilleur et pour le pire. Parfois des cyclistes viennent nous voir avec des machines achetées relativement bon marché sur le net. Les composantes ne sont pas adaptées, les moteurs peu fiables. Nous avons constaté le développement d'un concept de vélo jetable, mais quand on le paie 1'800 francs, ça fait mal».*

Pour éviter cet écueil, adressez-vous à des spécialistes: des revendeurs agréés dans le milieu depuis plusieurs années, qui sauront vous conseiller, et surtout bien préparer votre machine. *«Un bon vélo, s'il est bien entretenu roule sur des dizaines de milliers de kilomètres»*, dixit Martin dont un client vient de dépasser les 40'000! Vous pouvez acquérir une bonne machine à partir de 2'500 francs. Puis, les prix montent, pour ne pas dire flambent, et cela devient vertigineux: plus de 10'000 francs, mais là nous entrons dans le domaine des puristes...

Que ce soit pour vous balader, vous rendre au travail, ou vous donner à fond, le vélo électrique représente un allié sur lequel vous pouvez compter. Gardez l'œil ouvert, car des journées test sont régulièrement organisées en collaboration avec Fatal Bike et des fabricants. Pour une pratique plus régulière, des locations à la journée sont aussi possibles! De plus certaines communes, comme Monthey ou Aigle, remboursent une partie de votre investissement. Renseignez-vous sur le site de votre commune.



Aller tout là-haut

Cette envie pousse **Sylvie Servajan**, habitante de Monthey, férue de VTT depuis plus de trente ans, à se mettre en selle tous les week-ends. *«Quand l'utilisation des vélos électriques s'est développée, je me suis dit que j'en achèterai un à l'âge de la retraite. Puis l'année dernière en vacances, j'ai essayé. D'abord ça a changé ma vision de ces machines et ensuite ma vie».* En effet, Sylvie qui naviguait autour des 1200 mètres de dénivelés, monte aujourd'hui jusqu'à 2000. *«L'assistance électrique me permet d'aller plus haut, tout en accompagnant mon mari plus loin.»* L'effort reste important, notamment quand il faut accomplir une partie du parcours à pied comme le Pas de Lona dans le Grand Raid. *«Mon vélo est beaucoup plus lourd, et pendant une heure, je le pousse à bout de bras».* La récompense suprême ne réside pas seulement dans l'accomplissement physique, mais aussi dans la magnificence des paysages explorés. Avec 50'000 mètres de dénivelés par année, Sylvie a exploré de nombreux sentiers, tout en goûtant aux victuilles des cabanes des alpages. *«C'est ce qui me plaît, faire les cabanes, comme on dit à la maison».*

Gérer sa batterie

Un point important à ne pas négliger se nomme «batterie». Différentes tactiques existent, celle de Sylvie consiste à limiter l'assistance au minimum afin de prolonger les parcours. *«Lorsque les sorties sont très longues, le matériel nécessaire pour recharger doit être emporté, et là, on rajoute beaucoup de poids».* A l'évocation du projet d'une carte recensant les points de charge en altitude, le visage de Sylvie s'illumine. *«Ce serait tellement bien! Je pourrais pédaler encore plus!»* À bon entendeur «Salut!»

Agenda et informations

Jusqu'au 6 octobre, roulez et dégustez des vins.

www.facebook.com/fatalbike/

Jusqu'au 7 octobre, sorties accompagnées avec repas en alpage. www.morgins.ch

Jusqu'au 28 octobre, découvrez notre canton en roulant. www.valaisroule.ch

Quelques sites utiles:

- www.schweizmobil.ch
- <http://veloeplaisir.ch/>
- www.velosuisse.ch/
- <https://www.bfu.ch/>
- <http://www.portesdusoleil.com/>
- <https://www.aigle-leysin-lesmosses.ch>



Trois questions à...

Trois questions au **caporal Guérin**, Responsable éducation routière, prévention & délinquance juvénile à Monthey, et à **Nicolas Kessler** du Bureau de prévention des accidents à Berne.

Les vélos électriques sont-ils détectés en cas d'excès de vitesse, par exemple dans les zones à 20 ou 30 km/h?

Pour l'instant, non. En effet, les compteurs de ces véhicules n'étant pas fiables à 100%, la personne au volant ne peut connaître sa vitesse exacte. Bien sûr, avec l'évolution de la technologie, cela ne durera pas, et les cyclistes devront garder l'œil sur les limitations. (CG)

Les vélos électriques sont-ils amendables en cas de stationnement gênant?

Absolument, il n'y a pas d'exception dans ce domaine. Les vélos, élec-

triques ou pas, ne doivent entraver ni le passage des piétons, ni des fauteuils roulants, ni celui des poussettes. Sans compter qu'ils ne doivent pas gêner les issues de secours ou encore l'accès aux bornes hydrantes. (CG)

Les accidents impliquant les vélos électriques sont-ils en augmentation?

Nous ne possédons pas de statistiques régionales, cependant, au niveau national, la réponse est oui. Depuis le début du recensement de ce type d'accidents en 2011, le nombre de dommages corporels graves subis a plus que triplé. Les causes: l'augmentation du nombre de machines, le silence quasi-total de celles-ci, mais aussi la difficulté pour les piétons et les conducteurs de détecter leur vitesse. De loin, il est difficile de distinguer à quel type de vélo on a affaire. Il paraît donc important de

«Il est difficile de distinguer à quel type de vélo on a affaire.

Il paraît donc important de s'attarder plus longtemps sur le vélo qui s'approche.

s'attarder plus longtemps sur le vélo qui s'approche. L'idée d'équiper les vélos électriques d'un appareil sonore ronronnant tel un moteur peut sembler intéressante. Cependant, les accidents impliquent souvent des véhicules motorisés qui pourraient difficilement l'entendre. Il n'est donc pas certain que ce soit une mesure réellement efficace. (NK)